

Favoriser l'accès de la population québécoise aux innovations en santé créées au Québec

Relever les défis pour maximiser les retombées pour tous

Constats et pistes d'action



Méthodologie

Le présent rapport s'appuie sur les échanges tenus lors du Colloque sur l'innovation en sciences pharmaceutiques, organisé le 13 mai 2025 à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Réunissant chercheurs, décideurs académiques, cliniciens, investisseurs, décideurs publics et entrepreneurs, l'événement visait à réfléchir collectivement aux moyens de renforcer la capacité du Québec à soutenir, retenir et intégrer les innovations en santé. À travers des tables rondes thématiques, les participants ont exploré les leviers de financement, les mécanismes de valorisation et les conditions d'arrimage au réseau de la santé. Ces échanges, tenus sous la règle de Chatham House¹, ont mis en lumière à la fois les forces du milieu et les nombreuses tensions structurelles qui freinent parfois l'émergence de solutions à fort impact.

L'analyse repose sur les notes prises lors de l'événement, l'écoute des bandes audio de tous les sous-groupes, le traitement qualitatif des verbatims recueillis lors des échanges, permettant d'identifier les principaux obstacles, les attentes exprimées et les pistes de solution évoquées par les participants. Les propos des participants et participantes sont anonymisés, mais néanmoins mis en italique dans le texte afin de souligner l'apport à la réflexion. Parfois, les propos sont reformulés et attribués, aléatoirement à des intervenants ou intervenantes. Des documents, suggérés comme lectures préalables aux participants du Colloque, ont aussi été consultés afin de peaufiner les recommandations.

Aussi, le présent rapport ne se limite pas à faire la synthèse des échanges lors du Colloque. Il vise à dégager, de la multiplicité des pistes évoquées et des problèmes identifiés, des voies d'action concrètes pour les membres de l'écosystème, que ce soient les institutions d'enseignement, l'industrie ou les acteurs publics. Sans prétendre à l'exhaustivité, il propose une lecture transversale des défis systémiques soulevés, et explore des leviers mobilisables pour faire évoluer de manière coordonnée les pratiques, les politiques et les outils de soutien à l'innovation pharmaceutique au Québec.

¹La règle de la Chatham House favorise une libre expression des idées en protégeant l'anonymat des propos tenus, mais sans pour autant empêcher de reprendre des idées exprimées lors des échanges.

Introduction

L'industrie des sciences de la vie au Québec est un secteur dynamique et en pleine croissance. Le Québec se distingue à l'échelle internationale, regroupant à lui seul plus de 40 % de l'industrie pharmaceutique canadienne. L'innovation continue de jouer un rôle central dans la stratégie québécoise, comme en témoigne la croissance de nouvelles entreprises spécialisées développant des solutions de pointe. La force de cet écosystème se révèle également dans sa résilience face aux turbulences récentes dans le commerce mondial.

Aussi, le Colloque sur l'innovation en sciences pharmaceutiques, tenu le 13 mai 2025 à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, a servi autant à mesurer l'exceptionnel chemin parcouru que les défis qui confrontent l'écosystème des sciences de la vie au Québec. Il rassemblait chercheurs, décideurs académiques, cliniciens, entrepreneurs, représentants gouvernementaux, investisseurs et membres d'organisations de soutien à l'innovation autour d'un objectif commun : réfléchir, ensemble, à la manière de renforcer la capacité du Québec à faire émerger, à valider et à intégrer des solutions novatrices en santé.

Bien plus qu'un espace de discussion, le Colloque fut, en lui-même, un acte structurant pour les acteurs de l'écosystème, une réponse concrète aux défis soulevés par les participants. Alors même que les échanges mettaient en lumière les enjeux de fragmentation, de manque de coordination ou d'absence de lieux de dialogue, le colloque réunissait ces mêmes acteurs à une table commune. Il ouvrait un espace de parole rare où des expertises parfois cloisonnées pouvaient entrer en résonance, amorçant la construction d'une compréhension partagée des obstacles systémiques à surmonter.

Ce document de réflexion cherche à prolonger la dynamique enclenchée lors du colloque, en tirant des pistes d'action concrètes de la multiplicité des voix et des propositions exprimées. Il propose de faire du colloque non pas une fin en soi, mais un socle sur lequel bâtir — un point d'appui pour nourrir les prochaines étapes de structuration de l'écosystème québécois de l'innovation en sciences de la vie.

Le rapport s'ouvre d'abord sur une analyse transversale des échanges, qui met en lumière les dynamiques profondes de l'écosystème : la complexité de ses interactions, la divergence naturelle des intérêts entre ses acteurs, et la nécessité d'évoluer vers une gouvernance plus intégrée et plus agile. Cette analyse insiste également sur le besoin, exprimé par plusieurs participants, de développer des savoirs mieux adaptés pour comprendre et piloter l'écosystème lui-même, en s'appuyant sur des approches d'apprentissage collectif et d'évaluation continue.

Dans un second temps, le rapport décline des pistes de solution concrètes, organisées selon les principaux pôles d'acteurs impliqués : les universités, le gouvernement (incluant le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)), les investisseurs, l'industrie, ainsi que les chercheurs, cliniciens et entrepreneurs qui animent l'innovation au quotidien. Chaque série de recommandations vise à outiller ces acteurs pour renforcer leur contribution à un écosystème plus cohérent, plus fluide et plus propice à l'émergence de solutions de santé d'envergure.

De la complexité multifactorielle et sectorielle de l'écosystème d'innovation

EN BREF | Six constats

Les interfaces entre les milieux universitaire, industriel et gouvernemental manquent de fluidité, ce qui freine la collaboration et la circulation des idées.

Les programmes de financement sont souvent rigides, complexes ou mal arrimés aux différentes étapes du cycle d'innovation.

Le passage de la recherche fondamentale à la commercialisation se heurte à une « vallée de la mort » difficile à franchir pour les jeunes entreprises.

Le soutien aux chercheurs pour la valorisation de leurs travaux demeure insuffisant et mal adapté aux besoins du terrain.

La reconnaissance des parcours entrepreneurial et des succès québécois est encore trop faible, limitant l'effet d'entraînement sur la relève.

Le développement de talents en lien avec l'innovation est dispersé et gagnerait à être mieux structuré, notamment par une meilleure offre de formation et d'accompagnement.

de données, et passage à l'échelle – autant d'étapes exigeant rigueur, ressources et expertise. Or, cette innovation ne peut aboutir sans un environnement institutionnel cohérent, ce qui pose un second niveau de difficulté : la gouvernance publique. Ministères, politiques, programmes, guichets — le langage bureaucratique trahit un paysage morcelé, où les structures peinent à se coordonner, ralentissant ainsi les dynamiques de transformation. À cela s'ajoute la pression du financement, où le manque de soutien dans les phases précoce de la recherche translationnelle crée une « vallée de la mort » fatale pour bon nombre de projets.

Ces défis se croisent ensuite avec l'exigence d'ancrage dans le réseau de santé, où les innovations doivent non seulement démontrer leur impact, mais réussir à s'implanter dans des milieux cliniques. À cette complexité systémique s'ajoute la dimension humaine : chercheurs, entrepreneurs, étudiants, tous ont besoin d'un accompagnement soutenu pour naviguer ce labyrinthe, souvent sans connaissance approfondie de l'écosystème ou d'outils adéquats pour les guider. Enfin, en toile de fond, la preuve et l'évaluation imposent leurs propres exigences : indicateurs, accès aux données, critères d'efficacité — autant d'éléments essentiels, mais difficilement mobilisables. Ce sont donc bien les intersections entre ces couches — technologique, institutionnelle, sociétale, financière, clinique, humaine et évaluative — qui rendent l'écosystème si exigeant. Chacune de ces sphères constitue une tension, et leur chevauchement, une complexité systémique qui ne peut être appréhendée sans une vision globale et coordonnée.

L'écosystème québécois d'innovation en santé se révèle d'une complexité multifactorielle et multisectorielle, non pas uniquement en raison du nombre d'acteurs qui le composent, mais surtout parce qu'il est traversé par une pluralité d'enjeux eux-mêmes complexes. Chaque champ, pris isolément, soulève des défis considérables. À commencer par celui de l'innovation elle-même, qui ne peut exister sans validation, prototypage, collecte



À plusieurs égards, l'écosystème québécois d'innovation dans le domaine pharmaceutique est un exemple classique de système à « trois hélices » que le chercheur Henry Etzkowitz a identifié dans les dernières années². Les trois hélices sont l'université, l'industrie et le gouvernement. Sans surprise, la coordination de ces trois acteurs est l'enjeu central occupant autant la littérature sur le sujet que les discussions des sous-groupes lors du Colloque. C'est la principale source d'irritation et l'objet de propositions multiples visant l'amélioration de cette coordination et le financement des différentes étapes du développement des innovations, en particulier au niveau des phases précoce de la recherche.

Un participant affirme d'emblée qu'on est dans un écosystème tellement complexe que personne ne détient toutes les clés. Une autre soutient que le processus d'innovation n'est pas linéaire, c'est un processus itératif, en constant ajustement. La complexité concerne l'arrimage entre toutes les parties, mais aussi entre deux parties seulement. Un participant fait par exemple remarquer qu'il manque une structure

qui permet un arrimage entre les milieux de recherche (universitaires ou privés), les cliniciens et les entrepreneurs. Une autre déplore une mauvaise adaptation des programmes de financement au processus même d'innovation, affirmant que ça prend plusieurs étapes, plusieurs intervenants, puis souvent, ça ne rentre pas dans un programme linéaire.

La complexité se constate aussi dans les solutions proposées, notamment l'optimisation multidimensionnelle mise de l'avant par un intervenant. Un autre insistait sur les multiples dimensions à tenir en compte pour l'évaluation d'une innovation qui devrait tenir compte de l'impact réel sur les patients, sur les coûts et sur l'organisation du travail. Similairement, pour les solutions de financement, selon une participante, il n'y a pas de solution unique, c'est un montage. Ces exemples révèlent que les participants perçoivent l'innovation en santé comme un défi structurellement complexe, nécessitant une plus grande agilité, incluant des réponses flexibles, intersectorielles, individualisées et adaptées aux réalités du terrain.

² The dynamics of innovation: from National Systems and "Mode 2" to a Triple Helix of university–industry–government relations, H Etzkowitz, L Leydesdorff - Research policy, 2000

Des intérêts divergents des acteurs

Ces défis sont exacerbés par un autre problème de coordination lié aux intérêts parfois divergents des différents acteurs. En effet, un intervenant a souligné que l'écosystème est peuplé de différents intervenants qui peuvent avoir des objectifs qui ne sont pas nécessairement alignés. Le gouvernement veut créer de l'emploi tandis que le capital de risque veut faire de l'argent, image un autre participant. Un autre affirme sur un ton humoristique que les chercheurs veulent publier, les entrepreneurs veulent vendre, le réseau de la santé veut de la stabilité tandis qu'une autre souligne qu'on a tous des agendas différents, même quand on est autour de la même table. Un autre intervenant souligne que, parmi les acteurs, chacun a sa propre logique alors qu'une intervenante souhaite qu'on s'assure que notre pool d'acteurs ne soit pas dans une dynamique contradictoire. Quelqu'un rappelle qu'il y a une superposition de niveaux de décision, chacun avec ses propres balises. Et, selon un participant, même le MSSS et le MEIE n'ont pas la même définition de ce qu'est une innovation utile. Finalement, un représentant de l'industrie avance que les chercheurs académiques, souvent, ont une mauvaise compréhension de nos objectifs comme les investisseurs n'ont pas toujours la bonne compréhension des réalités des chercheurs. Bref, l'écosystème innovant est traversé par des tensions entre objectifs scientifiques, économiques, cliniques et politiques qui ne sont pas seulement théoriques : elles traversent les décisions quotidiennes, les mécanismes de financement et l'adoption des innovations.

Ces problèmes semblent créer un système parfois dysfonctionnel et peu fluide. Un participant souligne en effet que la complexité nuit au système : *on essaie*

de mettre tellement de structures, tellement de comités qu'on tue la flexibilité, l'agilité des projets et la recherche, et même l'innovation.

La divergence des intérêts se manifeste aussi dans l'évaluation même du succès. Pour avancer efficacement, il est primordial de définir ce que signifie la réussite dans le contexte de l'innovation en santé. La réussite ne se limite pas à la mise sur le marché d'un produit, mais englobe également la création de savoir, la validation scientifique, l'impact clinique, l'adoption par le réseau de soins, et ce, dans l'intérêt du patient.

Dans le cadre universitaire, des tensions existent entre les métriques traditionnelles du monde des affaires et les objectifs propres au milieu académique. Les participants soulignent que dans le contexte universitaire, le succès ne peut pas être mesuré uniquement par les critères financiers utilisés par le capital de risque. Comme l'explique un intervenant, *dans les universités, une des raisons pour lesquelles on survit dans les phases très précoces, c'est que même si le projet plante, on a créé de la connaissance, on a formé la relève. Ça fait partie de notre métier.*

La perception des acteurs externes au monde universitaire de l'évaluation du succès en recherche universitaire s'améliorerait donc, selon certains, en adoptant une vision plus large qui tiendrait compte de plusieurs dimensions : la génération et le partage de nouvelles connaissances, la formation de chercheurs compétents et de personnel hautement qualifié, l'impact socio-économique envisageable découlant de la disponibilité de cette main d'œuvre, et l'enrichissement de l'écosystème d'innovation dans son ensemble.

De la manière de gérer cette complexité

En réponse à ces défis, les participants mettent de l'avant plusieurs solutions qui nous renvoient à un besoin de concertation et de développement de connaissance sur l'écosystème lui-même.

Un large consensus se dégage sur l'importance de la concertation et d'espaces communs et de mécanismes de concertation. Un participant affirme qu'il *manque un lieu neutre pour qu'on puisse avoir des conversations franches, sans agenda politique ou institutionnel*. Une participante est quant à elle d'avis que *tant qu'on ne se mettra pas autour de la table dès le début, on va continuer à produire des solutions qui ne répondent qu'à un morceau du problème*. D'autres intervenants veulent un endroit, une table, où le MSSS, le MEIE, les établissements universitaires et les entreprises pourraient se parler ou encore *un lieu neutre, avec une animation forte, pour que les gens se comprennent au-delà de leur langage institutionnel*.

Un intervenant affirme qu'il *faut des lieux d'interface en soutenant qu'actuellement tout le monde travaille en*

parallèle, mais personne ne se parle vraiment. Un autre dit qu'*on gagnerait à faire se rencontrer les porteurs de projets, les décideurs publics et les usagers dès le début*. Finalement, une participante affirme que *ce dont on a besoin, ce n'est pas un autre comité, c'est un vrai lieu où les décisions se prennent ensemble*.

Autrement dit, il existe un consensus solide sur la nécessité de structures de gouvernance concertée, où les décisions seraient prises collectivement et de manière transparente, en tenant compte des perspectives variées (public - tant le MSSS, le MEIE et le MES -, privé, clinique, académique, citoyen).

Finalement, il y a une soif de valoriser et faire connaître ce qui fonctionne, ici et ailleurs. On souhaite mettre de l'avant des études de cas (réussis ou non) et des figures d'inspiration. On invite les universités à définir un *chemin de l'entrepreneur* et plusieurs participants évoquent aussi des exemples étrangers desquels on pourrait s'inspirer, aux États-Unis, en France ou plus près de nous, en Colombie-Britannique.



Des constats qui se répètent



Dans le contexte où les acteurs de l'innovation en santé déplorent la fragmentation, la lourdeur des processus d'intégration et le manque d'arrimage entre sphères publiques, académiques et privées, il convient de se questionner sur le succès de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2022-2025 qui tentait d'apporter des réponses à ces enjeux. Plusieurs mesures proposées, telles que la création du Réseau d'évaluation et d'innovation en santé (REIS), le soutien aux zones d'innovation, et l'appui aux Regroupements sectoriels de recherche industrielle, allaient dans le sens d'une meilleure coordination entre le secteur académique (universités, cégeps et centres collégiaux de transfert de technologie), l'industrie et le gouvernement. La Stratégie prévoyait également des dispositifs pour faciliter l'accès aux données de santé et améliorer l'évaluation clinique, deux enjeux majeurs identifiés par les participants. Le déploiement de CATALIS Québec comme guichet pour les essais cliniques représentait une avancée vers

une simplification des démarches d'intégration. Toutefois, malgré ces progrès, certaines attentes demeurent manifestement insatisfaites.

Un aspect particulièrement préoccupant concerne la qualité de la préparation des projets d'innovation. Les discussions révèlent que souvent, même avec des financements disponibles, des projets doivent recommencer à zéro parce que le travail préalable en laboratoire universitaire n'a pas été effectué selon les standards réglementaires requis pour l'industrie. Cette situation limite l'attractivité des projets pour les investisseurs étrangers qui recherchent des opportunités plus matures. Une meilleure coordination des acteurs du domaine dès les phases précoces pourrait permettre aux projets ayant le potentiel de maturation translationnelle d'atteindre les standards industriels et donc d'être plus rapidement « prêts à l'investissement » (*investment-ready*). Une identification précoce de ces projets s'avérerait critique.

Des pistes d'actions concrètes

EN BREF | Neuf pistes d'action

Renforcer les interfaces entre le secteur académique, l'industrie et le gouvernement (MSSS, MEIE et MES) - Instaurer des lieux neutres de rencontre et de gouvernance concertée réunissant universités, industrie, MSSS, MEIE et citoyens autour d'une vision partagée et de décisions collectives.

Représenter l'accompagnement des individus derrière les innovations - Mettre en place un guichet unique d'accompagnement aux étapes critiques, capable d'aligner expertises publiques, académiques et privées et de faire le lien entre développement, recherche et besoins du réseau.

Alléger les processus bureaucratiques et les programmes

Intégrer l'entrepreneuriat dans les formations universitaires Définir un chemin de l'entrepreneur et inclure des formations en innovation dans les programmes en sciences de la vie et santé avec contact facilité auprès de mentors d'expérience en valorisation de l'innovation.

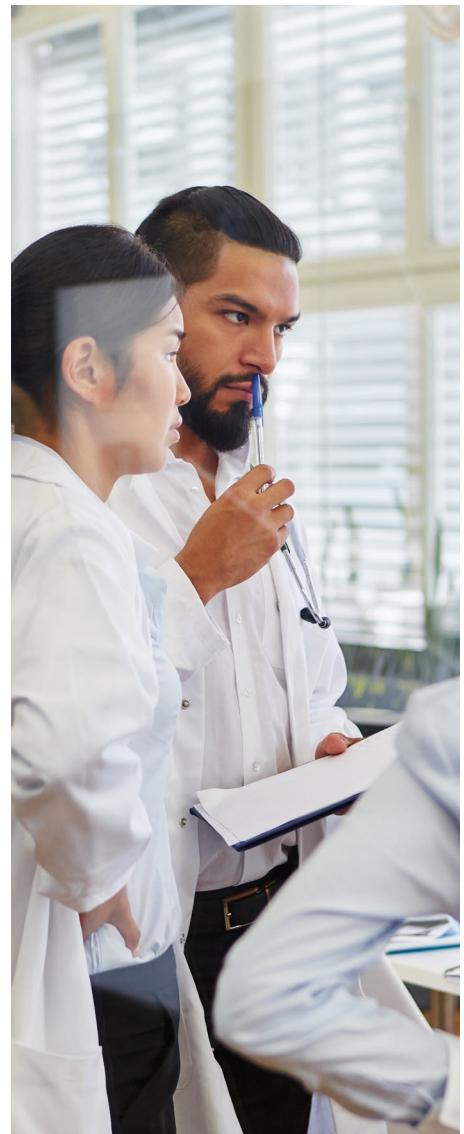
Renforcer les liens entre universités, investisseurs et industrie Favoriser une meilleure compréhension mutuelle pour fluidifier le transfert de l'innovation vers le marché.

Mobiliser l'industrie dans le soutien à l'innovation universitaire Encourager un engagement actif en financement de la recherche et de l'entrepreneuriat pour atteindre les standards industriels.

Mettre en place des incitatifs fiscaux adaptés aux PME innovantes par les gouvernements

Valoriser et documenter les modèles québécois à succès

Considérer la création d'un pacte d'innovation en santé - Créer un cadre interministériel et intersectoriel pour donner un nouvel élan à l'écosystème de l'innovation en santé.



Des pistes d'actions concrètes

Les discussions du colloque ont permis de cerner avec une grande clarté des défis structurels qui freinent l'essor de l'innovation pharmaceutique au Québec. Toutefois, au-delà du diagnostic, elles ont aussi mis en lumière des pistes d'action concrètes, capables de transformer ces constats en leviers de changement durable. Ces solutions, loin d'être ponctuelles ou techniques, touchent au cœur même de l'écosystème : elles appellent à repenser l'accompagnement des individus derrière les innovations, à renforcer les interfaces entre les universités, l'industrie et le réseau de la santé, à simplifier les parcours de validation clinique, et à rééquilibrer les mécanismes de financement pour mieux soutenir les projets tout au long de leur maturation. Elles insistent aussi sur la nécessité d'une gouvernance concertée, capable de rassembler les multiples acteurs autour d'objectifs communs et d'une vision partagée. Ce chapitre ne se contente pas de refléter les propositions formulées : il les articule dans une perspective cohérente, visant à bâtir un écosystème plus agile, plus ouvert, et mieux outillé pour répondre aux défis complexes de l'innovation en santé au XXI^e siècle.

Les humains derrière l'innovation

Parmi les principales préoccupations exprimées lors des discussions, la question de l'accompagnement des individus derrière les innovations revient avec insistance. Les participants ont souligné qu'il est nécessaire de former les chercheurs, cliniciens et étudiants non seulement à l'entrepreneuriat classique, mais aussi à l'innovation en tant que telle. Il ne s'agit plus seulement de transmettre des notions de gestion d'entreprise, mais d'enseigner comment transformer une découverte scientifique en

une solution concrète, prête à être mise en marché ou intégrée au système de santé. Ce virage implique d'intégrer des modules spécifiques à la culture du risque, à la négociation avec les investisseurs et aux réalités du financement privé, afin de mieux outiller les chercheurs pour qu'ils puissent naviguer dans des environnements complexes, souvent éloignés de leurs formations académiques traditionnelles, qui sont principalement méthodologiques et scientifiques.

Similairement, les critères d'évaluation actuels des professeurs pourraient être modernisés et diversifiés. À l'heure actuelle, ils se concentrent sur des indicateurs à court terme, notamment la production d'articles scientifiques et l'acquisition de financements de recherche classiques, ce qui freine l'engagement des chercheurs dans des projets innovants nécessitant un horizon temporel plus étendu. Cette logique génère une contrainte permanente de produire des résultats rapidement valorisables académiquement, souvent aux dépens de recherches plus orientées vers l'application pratique qui pourraient générer des retombées socio-économiques significatives. Une reconnaissance accrue, dans les milieux académiques, des retards causés par la protection de la propriété intellectuelle pourrait favoriser l'essor des chercheurs-entrepreneurs. En effet, les démarches nécessaires à la translation industrielle des découvertes peuvent ralentir la production scientifique publique et l'encadrement d'étudiants aux cycles supérieurs, freinant ainsi le développement de carrière des chercheurs en milieu académique. Ce déséquilibre entre gain collectif et risque individuel est difficile à résoudre dans le contexte évaluatif actuel de la carrière professorale.

Des pistes d'actions concrètes

Il a également été mis en avant l'importance de créer davantage d'espaces de rencontre entre scientifiques, cliniciens, représentants des ministères, patients, investisseurs et entrepreneurs pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle et stimuler la co-construction de projets. En particulier, une meilleure connaissance de la définition du succès, de la mission et des attentes respectives des acteurs impliqués dans les différentes étapes est essentielle afin de maximiser les chances de succès tout au long du processus, minimiser les risques de dédoublement des travaux, réduire les délais imposés par ces va-et-vient et limiter les frustrations de toutes les parties. L'accompagnement des innovateurs est également crucial aux interfaces entre les phases de développement pour bénéficier de l'expertise et de l'intelligence d'affaire de chacun des secteurs, et être en mesure de conjuguer les intérêts du MEIE et du MSSS.

Enfin, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité d'offrir des conditions attrayantes pour retenir les talents au Québec, alors que beaucoup sont tentés de partir vers les écosystèmes plus dynamiques des États-Unis, qui sont par ailleurs très performants du point de vue des compétences de pointe, comme les bonnes pratiques de laboratoires (BPL), la gestion d'usine, l'intelligence artificielle ou encore les approches de modélisation en développement de médicaments. À l'intérieur du même contexte de concurrence internationale, se pose aussi la question de l'attractivité de la main-d'œuvre étrangère, à laquelle se conjugue l'enjeu de la compétitivité des salaires dans les différents pays et celui de la résidence permanente plus difficile à obtenir au Québec qu'à d'autres endroits au Canada.

Le chemin de l'entrepreneur

Dans cet effort de transformation, les universités occupent un rôle clé. Il a été proposé d'intégrer plus systématiquement des formations en innovation et en entrepreneuriat dans les programmes académiques, en particulier ceux orientés vers les sciences de la vie et la santé. Préparer les chercheurs aux réalités du marché, des brevets, de l'investissement et des validations cliniques permettrait de réduire l'écart entre la découverte et l'application industrielle. Par ailleurs, les discussions ont mis en lumière l'importance de renforcer les liens entre les universités et les milieux cliniques, en particulier les centres hospitaliers universitaires. On note également le besoin pour les universités de développer des liens avec les différents investisseurs et l'industrie pour que le secteur universitaire soit davantage familier avec les besoins de ces acteurs et optimiser ainsi le parcours de l'innovation durant les étapes subséquentes. En réciprocité, on invite les milieux industriels et d'investissement à s'impliquer davantage dans le financement des initiatives en entreprenariat et en recherche afin de faciliter l'atteinte des standards de l'industrie et le soutien aux étudiants- et chercheurs-entrepreneurs. Au-delà du financement, il est recommandé de faciliter l'accès de la relève à un accompagnement par des mentors d'expérience en recherche translationnelle, en entrepreneuriat et en implantation effective dans le système de santé, afin de soutenir l'émergence d'un écosystème d'innovation équilibré et durable. Ces arrimages sont vus comme essentiel pour accélérer le passage des découvertes du laboratoire au patient.

Des pistes d'actions concrètes

Une opportunité dans un contexte de transformations gouvernementales

Concernant les rôles attendus du gouvernement et de ses agences, les participants ont plaidé pour la création d'un guichet unique, capable d'offrir aux innovateurs un point d'entrée clair, simplifiant l'actuel parcours fragmenté. Cette centralisation devrait être capable de porter une vision cohérente entre les besoins du réseau public et les efforts des chercheurs et entrepreneurs. Par ailleurs, pour encourager les investissements privés, plusieurs ont proposé d'adopter des incitatifs fiscaux inspirés de la Colombie-Britannique³, adaptés aux réalités des PME québécoises en sciences de la vie. En parallèle, un autre chantier prioritaire concerne l'accès aux données cliniques, encore largement perçu comme un frein à l'innovation : les participants demandent un accès structuré, éthique et sécurisé aux données de santé, en concertation avec la RAMQ et les instances concernées.

La lourdeur bureaucratique actuelle (ou la rigidité des programmes)⁴, souvent citée comme un frein, devrait

également être réduite pour éviter que les innovateurs ne se tournent vers d'autres marchés plus agiles. Historiquement, la Food and Drug Administration (États-Unis) est l'agence la plus susceptible d'approuver en premier une innovation canadienne. Santé-Canada suit en deuxième position avec 27 % des approbations initiales des innovations canadiennes (contre 53 % pour la FDA). Certains participants ont également suggéré de formaliser un pacte d'innovation en santé, réunissant plusieurs ministères et acteurs du réseau autour d'objectifs partagés et d'une gouvernance concertée, pour renforcer l'intersectorialité et donner un élan à l'ensemble de l'écosystème.

Enfin, des changements législatifs seront nécessaires pour créer un environnement facilitant le remboursement et l'accès aux innovations à l'image de l'agilité réglementaire connue lors de la pandémie de COVID-19.



³ En Colombie-Britannique, des incitatifs fiscaux tels que le *Small Business Venture Capital Tax Credit* ont été utilisés pour soutenir les secteurs innovants, notamment les sciences de la vie. Ce programme accorde un crédit d'impôt de 30 % aux particuliers qui investissent dans des entreprises admissibles.

⁴ Un participant a affirmé qu'on n'est jamais sûrs à qui s'adresser. Une autre participante vise un mécanisme en particulier : *Le CQDM ou d'autres programmes, c'est très intéressant, mais trop de contraintes à respecter pour des projets encore fragiles.*

Des pistes d'actions concrètes

Un financement progressif et mieux arrimé aux retombées locales

L'industrie, de son côté, est appelée à jouer un rôle plus actif en matière de soutien à l'innovation aux stades précoce de la recherche translationnelle, notamment par des partenariats philanthropiques ou du cofinancement. Les discussions ont fait ressortir le besoin d'un financement structuré et progressif évitant une polarisation où le soutien initial – assumé principalement par les fonds publics, la philanthropie ou les anges financiers – ne serait suivi que trop tardivement par l'intervention du capital de risque, à mesure que les projets gagnent en maturité, en crédibilité, que leurs risques sont diminués et qu'ils se rapprochent des marchés. Cette logique de financement échelonné permettrait de soutenir les innovations à travers les étapes critiques, souvent qualifiées de « vallée de la mort » entre la recherche fondamentale et la commercialisation.

Les participants ont aussi souligné l'importance de mieux documenter et valoriser les modèles québécois qui ont connu du succès, à différentes étapes de leur trajectoire. Si des entreprises comme Epitopea ou ExCellThera incarnent aujourd'hui des parcours prometteurs, d'autres, comme Enobia et Clementia, ont franchi le cap de la commercialisation, même si elles ont été vendues à l'étranger. Par ailleurs, les acquisitions majeures de sociétés québécoises telles qu'Inversago Pharma (par Novo Nordisk) et Bellus Health (par GSK) illustrent bien une autre forme de réussite, fondée sur la valorisation de la propriété intellectuelle locale à travers des « exits » à forte valeur. Ces exemples méritent d'être étudiés et diffusés, car ils permettent de mieux

comprendre les conditions qui rendent possible l'émergence de projets d'envergure.

Ces cas posent aussi la question du partage équitable de la valeur créée et des retombées locales. Pour que les investissements publics dans l'innovation génèrent des bénéfices tangibles pour la société québécoise, certaines modalités gagnent à être explorées. Parmi les pistes évoquées figure l'idée d'un financement gouvernemental en phase précoce conditionné à une vente au Québec à prix avantageux durant une période déterminée. Le Québec aurait donc tout intérêt à promouvoir l'intégration rapide des innovations issues de la recherche locale, et des changements législatifs facilitant le remboursement de ces innovations semblent de mise. De tels mécanismes contribueraient à atténuer le risque initial pour les entreprises, tout en garantissant un accès abordable et rapide aux nouvelles technologies pour le réseau de la santé.

Enfin, des mesures incitatives inspirées d'autres provinces ont été mises de l'avant. Les crédits d'impôt britanno-colombiens mentionnés plus haut, pourraient être adaptés au contexte québécois pour stimuler davantage la participation des citoyens, des chercheurs et des PME. En misant sur une combinaison d'outils financiers stratégiques et de conditions favorables à la rétention des retombées, le Québec peut renforcer sa souveraineté en matière d'innovation thérapeutique, tout en soutenant l'essor d'un écosystème compétitif et attractif.

Conclusion

Le présent document a permis de faire émerger une série de constats et de pistes d'action destinées à renforcer la fluidité et la performance de l'écosystème québécois en sciences de la vie. À travers les échanges du colloque, plusieurs enjeux structurels ont été soulevés : manque de coordination, rigidité de certains programmes, cloisonnement entre les milieux, ou encore méconnaissance mutuelle des logiques propres à l'université, à l'industrie, aux bailleurs de fonds et aux gouvernements. À ces constats se sont ajoutées des propositions concrètes visant à mieux soutenir l'innovation, à favoriser des mécanismes d'interfaçage, à valoriser les modèles québécois inspirants et à promouvoir des stratégies de financement plus fluides et progressives.

Mais au-delà des recommandations formulées, le colloque lui-même a démontré qu'il est possible de créer les conditions d'un dialogue fécond entre les différentes parties prenantes. Par leur participation active, les intervenants ont donné forme à ce que pourrait être un espace d'innovation collective, où les logiques se rencontrent et s'enrichissent.

C'est dans cet esprit que la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal entend poursuivre sa contribution à l'écosystème d'innovation. En initiant cette démarche de réflexion collective, la Faculté de pharmacie souhaite non seulement mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, mais aussi ajuster ses pratiques et ses partenariats en cohérence avec les constats énoncés, afin de se positionner comme un acteur clé de l'identification et de l'implantation d'actions concrètes pour améliorer cet écosystème. Elle reconnaît que certaines pistes évoquées dans ce rapport interpellent directement le milieu universitaire et entendent y répondre avec rigueur et ouverture. Toutefois, les avancées espérées ne pourront se concrétiser sans une mobilisation élargie. L'ensemble des acteurs — ministères, organismes de financement, entreprises, investisseurs, chercheurs — sont invités à considérer ce document comme une base de travail pour renforcer les ponts, adapter les pratiques et créer un élan commun. Car c'est bien dans la complémentarité des rôles et le dialogue soutenu que réside la clé d'un écosystème plus fluide, plus cohérent et tourné vers le bien commun.



Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce document, incluant de manière non-exhaustive

Le ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'énergie du gouvernement du Québec

Catapulte Communications

L'équipe des communications de la Faculté de pharmacie

Les membres du corps professoral de la Faculté de pharmacie

Le comité aviseur du Colloque sur l'innovation en sciences pharmaceutiques

Le bureau de l'Innovateur en Chef du gouvernement du Québec

Les participants et participantes du Colloque sur l'innovation en sciences de la vie du 13 mai 2025

Pour en savoir plus sur le déroulement du colloque, cliquez [ici](#).



En collaboration avec

Québec 

Faculté de pharmacie

Université 
de Montréal

Communiquez avec nous
communications@pharm.umontreal.ca

